



**Lepori Sandra, Esseiva Catherine**

Le projet de vague artificielle et d'infrastructure hôtelière Goya Onda, à Morlon, a-t-il sa place dans le plan directeur cantonal (PDCant) ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 19.05.22

DIME

**Dépôt**

Le 16 mai dernier, sept associations de défense de l'environnement et du patrimoine réunies sous la bannière de l'Ecoforum se sont prononcées fermement pour le retrait du projet Goya Onda du PDCant, expliquant que ce projet est en totale contradiction avec le rapport du GIEC, la Déclaration de Davos, les objectifs climatiques de la Suisse, le Plan climat du canton de Fribourg et les objectifs de préservation du paysage et de la biodiversité.

Selon l'Ecoforum, Goya Onda va générer un impact irréversible sur le paysage et notamment sur la partie Sud du lac de la Gruyère, partie comportant de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir, valoriser et renforcer en recherchant l'équilibre entre les différents usages existants, comme le précise la fiche PIC 07 du PDCant.

De plus, le vaste delta du lac de la Gruyère dans la région de Broc est une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale (OROEM). L'installation d'une vague artificielle entrerait donc en contradiction avec les impératifs de préservation de cette zone. Inévitablement, les aménagements prévus auront un impact sur les oiseaux d'eau et les migrateurs, mais aussi sur la faune en général : présence humaine accrue, bruit, pollution lumineuse. L'implantation d'un projet privé dans le domaine public des eaux, hors zone, interroge.

En outre, l'accès actuel à la pointe de Morlon s'effectue essentiellement en transport individuel par le village, lequel connaît d'ores et déjà un important trafic lors de forte affluence estivale.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, une association citoyenne locale, « la 1638 », s'active pour que ce projet fasse l'objet d'un vote consultatif au niveau communal.

Finalement, une pétition nommée « Ensemble, protégeons les villages et les rives du lac de la Gruyère », dotée de 3226 signatures, a été transmise au Grand Conseil afin que le projet Goya Onda soit retiré du plan directeur régional. Ce plan étant de la compétence des instances régionales, la pétition leur a été transmise récemment par le Grand Conseil. A noter que le nombre de signatures rapidement recueillies démontre que le projet Goya Onda ne remporte pas le soutien populaire escompté pour opérer une telle atteinte au site du lac de la Gruyère.

Partant, ce projet privé, actuellement en traitement au plan directeur cantonal et entrant en contradiction avec nombre de dispositions de protection de la nature, a-t-il réellement sa place dans le plan directeur cantonal, sachant qu'une part non négligeable de la population locale ainsi que les associations de protection de l'environnement et du patrimoine s'y opposent fermement ?

—